**2. L’intégration sociale des pauvres**

186. De notre foi au Christ qui s’est fait pauvre, et toujours proche des pauvres et des exclus, découle la préoccupation pour le développement intégral des plus abandonnés de la société.

*Unis à Dieu nous écoutons un cri*

187. Chaque chrétien et chaque communauté sont appelés à être instruments de Dieu pour la libération et la promotion des pauvres, de manière à ce qu’ils puissent s’intégrer pleinement dans la société ; ceci suppose que nous soyons dociles et attentifs à écouter le cri du pauvre et à le secourir. Il suffit de recourir aux Écritures pour découvrir comment le Père qui est bon veut écouter le cri des pauvres : « J’ai vu la misère de mon peuple qui est en Égypte. J’ai entendu son cri devant ses oppresseurs ; oui, je connais ses angoisses. Je suis descendu pour le délivrer […] Maintenant va, je t’envoie… » (*Ex* 3, 7-8.10), et a souci de leurs nécessités : « Alors les Israélites crièrent vers le Seigneur et le Seigneur leur suscita un sauveur » (*Jg* 3, 15) Faire la sourde oreille à ce cri, alors que nous sommes les instruments de Dieu pour écouter le pauvre, nous met en dehors de la volonté du Père et de son projet, parce que ce pauvre « en appellerait au Seigneur contre toi, et tu serais chargé d’un péché » (*Dt* 15, 9). Et le manque de solidarité envers ses nécessités affecte directement notre relation avec Dieu : « Si quelqu’un te maudit dans sa détresse, son Créateur exaucera son imprécation » (*Si* 4, 6). L’ancienne question revient toujours : « Si quelqu’un, jouissant des biens de ce monde, voit son frère dans la nécessité et lui ferme ses entrailles, comment l’amour de Dieu demeurerait-il en lui ? » (*1 Jn* 3, 17). Souvenons-nous aussi comment, avec une grande radicalité, l’Apôtre Jacques reprenait l’image du cri des opprimés : « Le salaire dont vous avez frustré les ouvriers qui ont fauché vos champs, crie, et les clameurs des moissonneurs sont parvenues aux oreilles du Seigneur des Armées » (5, 4).

188. L’Église a reconnu que l’exigence d’écouter ce cri vient de l’oeuvre libératrice de la grâce elle-même en chacun de nous ; il ne s’agit donc pas d’une mission réservée seulement à quelques-uns : « L’Église guidée par l’Évangile de la miséricorde et par l’amour de l’homme, *entend la clameur pour la justice* et veut y répondre de toutes ses forces ».153 Dans ce cadre on comprend la demande de Jésus à ses disciples : « Donnez-leur vous-mêmes à manger » (*Mc* 6, 37), ce qui implique autant la coopération pour résoudre les causes structurelles de la pauvreté et promouvoir le développement intégral des pauvres, que les gestes simples et quotidiens de solidarité devant les misères très concrètes que nous rencontrons. Le mot “solidarité” est un peu usé et, parfois, on l’interprète mal, mais il désigne beaucoup plus que quelques actes sporadiques de générosité. Il demande de créer une nouvelle mentalité qui pense en termes de communauté, de priorité de la vie de tous sur l’appropriation des biens par quelques-uns.
189. La solidarité est une réaction spontanée de celui qui reconnaît la fonction sociale de la propriété et la destination universelle des biens comme réalités antérieures à la propriété privée. La possession privée des biens se justifie pour les garder et les accroître de manière à ce qu’ils servent mieux le bien commun, c’est pourquoi la solidarité doit être vécue comme la décision de rendre au pauvre ce qui lui revient. Ces convictions et pratiques de solidarité, quand elles prennent chair, ouvrent la route à d’autres transformations structurelles et les rendent possibles. Un changement des structures qui ne génère pas de nouvelles convictions et attitudes fera que ces mêmes structures tôt ou tard deviendront corrompues, pesantes et inefficaces.

190. Parfois il s’agit d’écouter le cri de peuples entiers, des peuples les plus pauvres de la terre, parce que « la paix se fonde non seulement sur le respect des droits de l’homme mais aussi sur celui des droits des peuples ».154 Il est à déplorer que même les droits humains puissent être utilisés comme justification d’une défense exagérée des droits individuels ou des droits des peuples les plus riches. Respectant l’indépendance et la culture de chaque nation, il faut rappeler toujours que la planète appartient à toute l’humanité et est pour toute l’humanité, et que le seul fait d’être nés en un lieu avec moins de ressources ou moins de développement ne justifie pas que des personnes vivent dans une moindre dignité. Il faut répéter que « les plus favorisés doivent renoncer à certains de leurs droits, pour mettre avec une plus grande libéralité leurs biens au service des autres ».155 Pour parler de manière correcte de nos droits, il faut élargir le regard et ouvrir les oreilles au cri des autres peuples et des autres régions de notre pays

…

117. Cette préférence divine a des conséquences dans la vie de foi de tous les chrétiens, appelés à avoir « les mêmes sentiments qui sont dans le Christ Jésus » (*Ph* 2, 5). Inspirée par elle, l’Église a fait une *option pour les pauvres*, entendue comme une « forme spéciale de priorité dans la pratique de la charité chrétienne dont témoigne toute la tradition de l’Église ».Cette option – enseignait Benoît XVI – « est implicite dans la foi christologique en ce Dieu qui s’est fait pauvre pour nous, pour nous enrichir de sa pauvreté ».Pour cette raison, je désire une Église pauvre pour les pauvres. Ils ont beaucoup à nous enseigner. En plus de participer au *sensus fidei*, par leurs propres souffrances ils connaissent le Christ souffrant. Il est nécessaire que tous nous nous laissions évangéliser par eux. La nouvelle évangélisation est une invitation à reconnaître la force salvifique de leurs existences, et à les mettre au centre du cheminement de l’Église. Nous sommes appelés à découvrir le Christ en eux, à prêter notre voix à leurs causes, mais aussi à être leurs amis, à les écouter, à les comprendre et à accueillir la mystérieuse sagesse que Dieu veut nous communiquer à travers eux.

118. Le pauvre, quand il est aimé, « est estimé d’un grand prix »,et ceci différencie l’authentique option pour les pauvres d’une quelconque idéologie, d’une quelconque intention d’utiliser les pauvres au service d’intérêts personnels ou politiques. C’est seulement à partir de cette proximité réelle et cordiale que nous pouvons les accompagner comme il convient sur leur chemin de libération. C’est seulement cela qui rendra possible que « dans toutes les communautés chrétiennes, les pauvres se sentent “chez eux”. Ce style ne serait-il pas la présentation la plus grande et la plus efficace de la Bonne Nouvelle du Royaume ? »Sans l’option préférentielle pour les plus pauvres « l’annonce de l’Évangile, qui demeure la première des charités, risque d’être incomprise ou de se noyer dans un flot de paroles auquel la société actuelle de la communication nous expose quotidiennement ».

119. Personne ne peut se sentir exempté de la préoccupation pour les pauvres et pour la justice sociale : « La conversion spirituelle, l’intensité de l’amour de Dieu et du prochain, le zèle pour la justice et pour la paix, le sens évangélique des pauvres et de la pauvreté sont requis de tous ».Je crains que ces paroles fassent seulement l’objet de quelques commentaires sans véritables conséquences pratiques. Malgré tout, j’ai confiance dans l’ouverture et dans les bonnes dispositions des chrétiens, et je vous demande de rechercher communautairement de nouveaux chemins pour accueillir cette proposition renouvelée.